



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Determination du benefice imposable

Question écrite n° 13159

Texte de la question

M Jean-Claude attire l'attention de M le ministre d'Etat, ministre de l'economie, des finances et du budget, sur l'action de certaines associations non lucratives formées par le personnel de sociétés importantes dont les activités sont purement sociales, qui pourraient bénéficier de contributions importantes des sociétés de leur groupe si une déductibilité fiscale leur était accordée. Il lui demande s'il peut étudier la possibilité d'accorder la déductibilité aux sociétés d'un groupe accordant une aide à une société d'entraide sociale créée par le personnel de ce groupe.

Données clés

Auteur : [M. Gaudin Jean-Claude](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 13159

Rubrique : Impot sur les sociétés

Ministère interrogé : économie, finances et budget

Ministère attributaire : économie, finances et budget

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 mai 1989, page 2299